

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 18418
Numéro SIREN : 518 685 540
Nom ou dénomination : AB TASTY

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2024 sous le numéro de dépôt 16618

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 500		1 500	1 500
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	664 901	390 072	274 829	235 119
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	12 032 402	99 273	11 933 129	664
Créances rattachées aux participations	34 627 360	34 251 057	376 303	45 893
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	218 713		218 713	315 988
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	47 544 876	34 740 402	12 804 473	599 164
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 031 683	616 424	2 415 259	3 941 736
Autres créances	488 460		488 460	460 920
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 708 198		9 708 198	19 724 278
Charges constatés d'avance (3)	477 116		477 116	439 996
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 705 457	616 424	13 089 033	24 566 930
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	61 250 332	35 356 826	25 893 506	25 166 094
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 **Bilan passif**

	au 30/06/2023	au 30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	101 545	98 210
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 571 756	15 773 056
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-5 749 761
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 082 775	-7 218 421
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	60 245	
Total	650 771	2 903 084
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		157 065
Total		157 065
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	3 000 000	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	9 793 034	11 479 093
Emprunts et dettes diverses (4)	7 102	16 230
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 680	478 436
Dettes fiscales et sociales	3 768 294	3 609 358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 501 077	
Autres dettes	142 806	66 856
Produits constatés d'avance (1)	6 426 741	6 455 971
Total	25 242 735	22 105 945
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	25 893 506	25 166 094
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 147 924	9 793 034
(2) Dont à moins d'un an (a)	14 094 811	12 312 911
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	15 533 791	15 033 888
Chiffre d'affaires net	15 533 791	15 033 888
Dont à l'exportation	1 569 236	1 485 551
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	45 454	54 333
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 274 705	8 024 957
Autres produits	7 807	1 855
Total I	24 861 758	23 115 033
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	7 057 746	7 460 127
Impôts, taxes et versements assimilés	393 305	349 691
Salaires et traitements	13 591 254	11 374 521
Charges sociales	5 901 552	5 060 534
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	117 380	103 241
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	166 753	287 967
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 388	101 423
Total II	27 233 379	24 737 504
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 371 621	-1 622 471
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	856 590	269 724
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	59 005	
Différences positives de change	5	12 873
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	915 600	282 597
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 568 466	5 997 947
Intérêts et charges assimilées (4)	335 911	213 806
Différences négatives de change	34 162	15 066
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	6 938 539	6 226 819
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-6 022 939	-5 944 221
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-8 394 560	-7 566 692

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 112	1 632
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	4 112	1 632
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 663	7 324
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	60 245	
Total VIII	65 908	7 324
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-61 796	-5 692
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-373 581	-353 963
Total des produits (I+III+V+VII)	25 781 471	23 399 263
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 864 246	30 617 684
BENEFICE OU PERTE	-8 082 775	-7 218 421
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Texte annexe 30062023 v26092023**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Concernant les actifs, la société applique les dispositions prévues par le règlement CRC (2002-10 ; 2004-06 ; 2005-09).

La société applique également le règlement n° 2017-03 du 3 novembre 2017 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les durées d'amortissement suivantes sont appliquées :

- Marques : non amortissables
- Logiciels : 3 ans
- Installations générales : 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Titres de participation

Les titres de participations et créances rattachées sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, y compris les frais accessoires le cas échéant.

A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité est appréciée sur la base des capitaux propres, des résultats de la filiale ou de ses perspectives d'avenir, en mettant notamment en place un test d'impairment.

Le test d'impairment consiste à comparer, UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) par UGT, la valeur comptable à une valeur d'usage mesurée par une approche d'actualisation des flux de trésorerie futurs (méthode DCF pour « Discounted Cash Flow ») : projection des flux de trésorerie prévisionnels et des synergies sur un horizon de 5 ans sur la base d'un business plan.

Les principales hypothèses utilisées dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 11%
- Taux de croissance à l'infini : 2%

Texte annexe 30062023 v26092023

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par les contrats de licence est reconnu de manière linéaire sur la durée des contrats.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service (support, formation) est reconnu lorsque le service est rendu.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Acquisition epoq

La Société a acquis le 31 Juillet 2022, 100% des titres de la société epoq internet services GmbH dont l'offre de produits est complémentaire à celle d'AB Tasty.

L'acquisition de cette société a été réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 14 825K€.

Ce montant se décompose de la façon suivante :

- 4 325K€ ont été payés en trésorerie au closing ;
- 4 500K€ ont été payés en actions AB Tasty, résultant en une augmentation de capital globale de 4 497K€ (déduction faite des honoraires relatifs à l'apport en nature pour 3K€ qui ont été imputés sur la Prime d'émission). Se référer à la Note « *Tableau de variation des capitaux propres* » ci-après;
- 1 500K€ ci-après, le « *Security amount* », ont été retenus au titre de garantie et sont payables en deux fois : 750K€ 12 mois après le closing et les 750K€ restants 36 mois après le closing, étant précisé que ce montant global de 1 500K€ est comptabilisé à la clôture de l'exercice dans la rubrique « Dette sur immobilisations et comptes rattachés » ;
- 4 500K€ de complément de prix (ci-après « *Earn-out* ») dont le montant final dépendra du respect de certaines conditions et de l'atteinte de résultats. Une première fraction du complément de prix, d'un montant maximal de 2 250K€, l'« *Earn-out 2023* », dépendra de l'atteinte de résultats au cours de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2023. La seconde fraction du complément de prix, d'un montant maximal de 2 250K€, l'« *Earn-out 2024* », dépendra de l'atteinte de résultats au cours de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2024. A la clôture de l'exercice, aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'ajustement de prix dans la mesure où l'atteinte des résultats indiqués au contrat d'acquisition n'a pas été jugé probable.

A la clôture de l'exercice, les titres epoq étaient ainsi comptabilisés au bilan pour une valeur globale de 10 325K€ (Part cash + apport actions AB Tasty + *Security amount*).

Enfin, les frais relatifs à l'acquisition d'epoq ont été comptabilisés en immobilisations financières à hauteur de 329K€ et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A ce titre, un amortissement dérogatoire de 60K€ a été reconnu au cours de l'exercice en résultat exceptionnel.

Acquisition Zenweshare (Dotaki)

La Société a acquis le 30 Juin 2023, 100% des titres de la société Zenweshare opérant sous le nom commercial Dotaki. Dotaki est un outil permettant de mieux connaître les visiteurs d'un site internet, retraçant leur parcours, leur besoin émotionnel.

Les titres ont été acquis via :

- un apport en nature de titres AB Tasty pour une valeur de 1 278K€ (ci-après, l'« *Apport* »), ayant résulté en une augmentation de capital de 1 239K€ (déduction faite des frais relatifs à l'opération qui ont été imputés sur la prime d'apport pour 39K€);
- une cession de titres, simultanément à la réalisation de l'Apport, pour 1K€, de telle sorte qu'AB Tasty détenait 100% du capital et des droits de vote de Zenweshare à l'issue de cette transaction.

Texte annexe 30062023 v26092023

Soit un Prix de base global de 1 279K€ correspondant à la valeur des titres au bilan à la clôture de l'exercice.

Ce Prix de Base pourra être augmenté d'un complément de prix dont le montant sera fonction du chiffre d'affaires réalisé au titre des ventes de la solution Dotaki au cours des exercices clos le 30 Juin 2024 et 30 Juin 2025. A la clôture de l'exercice, aucun complément de prix n'a été comptabilisé dans la mesure où le montant ne pouvait pas être mesuré de façon fiable.

Mise en place de nouveaux financements

Le 30 juin 2023, la société a conclu un emprunt obligataire avec le FPCI ISAI, ci-après les « OBSA isai » décomposé en deux tranches :

- une première tranche en la forme de 3 000 000 obligations à bons de souscription d'actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit un montant total de 3 000 000€ (ci-après, les « OBSA T1 »), émises le 30 Juin 2023. Les OBSA T1 portent intérêts au taux Euribor 3 mois (avec un floor à 2,5%) augmenté d'une marge de 6%. Les OBSA T1 portent en outre intérêts (les « Intérêts Capitalisés ») à un taux de 2%. Les OBSA T1 et les intérêts capitalisés seront remboursables linéairement sur 30 mois à compter du 31 Janvier 2026;
- une seconde tranche en la forme de 3 000 000 obligations d'une valeur nominale de 1€ chacune (ci-après les « OS T2 »), soit un montant nominal maximum total en principal de 3 000 000 €, pouvant être émises à tout moment avant le 30 juin 2024. Les OS T2 porteront intérêts au taux Euribor 3 mois (avec un floor à 2,5%) augmenté d'une marge de 6%. Les OS T2 porteront en outre intérêts (les « Intérêts Capitalisés ») à un taux de 2%. Les OS T2 et les intérêts capitalisés seront remboursables linéairement sur 30 mois à compter du 31 Janvier 2026;

En contrepartie de la mise en place de ces nouveaux financements, la Société a payé une commission de prise ferme au titre des OBSA T1 et des OS T2 d'un montant total de 90K€, comptabilisé dans les Autres achats et charges externes de la période.

Se référer à la note « Etat des dettes à la clôture de l'exercice » présentant l'échéancier des dettes financières à la clôture de l'exercice.

Exercices de BSPCE/Options

1 787 BSPCE/Options ont été exercés au cours de l'exercice donnant lieu à la souscription de 1 787 actions d'une valeur nominale de 0,01€ pour un prix de souscription total de 13 146€. Suite à ces opérations, le capital social de la Société a été augmenté de 18€ et la prime d'émission de 13 128€.

Les frais relatifs à ces exercices de BSPCE/Options ont été imputés sur la prime d'émission à hauteur de 5 500€.

Covid-19

La Société continue de suivre de près l'évolution de la crise sanitaire causée par le Covid-19 et d'anticiper les impacts potentiels sur l'activité du Groupe et la trésorerie de la Société au cours des mois et années à venir.

Certains clients ont souhaité décaler la date de démarrage de leur contrat, d'autres ont continuer à solliciter la Société afin d'obtenir des remises au cours de l'exercice. Cette situation inédite pourrait également avoir un impact négatif sur le recouvrement des créances clients.

Dans ces circonstances, la Société a :

- accordé certaines remises à ces clients au cours de l'exercice;
- comptabilisé des provisions pour dépréciations complémentaires de ses créances clients pour 0,2M€ ;

 **Texte annexe 30062023 v26092023**

- revu les business plans de ses filiales et maintenu les provisions pour dépréciation des titres de participation de ses filiales et des créances rattachées à ses participations.

La Société a poursuivi sa recherche de nouveaux financements au cours de l'exercice (cf paragraphe supra « Mise en place de nouveaux financements») de manière à disposer d'une trésorerie lui permettant de faire face à ses engagements au cours des prochains mois.

Conflit en Ukraine

La Société n'a pas d'exposition directe significative en Ukraine et en Russie.

Les événements actuels pourraient avoir un impact sur la performance de l'activité.

Cependant, à la date de l'arrêté des comptes, les risques sont difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.


NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les mouvements des valeurs brutes sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marques	1 500	-	-	1 500
Logiciel	-	-	-	0
Immobilisations incorporelles	1 500	-	-	1 500
Installation générales	4 849	64 173	-	69 022
Matériel de bureau et informatique	512 351	98 580	(69 863)	541 068
Mobilier	54 811	-	-	54 811
Immobilisations corporelles	572 011	162 753	(69 863)	664 901
Total	573 511	162 753	(69 863)	666 401

Les mouvements des amortissements et provisions sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marques	-	-	-	-
Logiciel	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Installation générales	2 075	3 702	-	5 777
Matériel de bureau et informatique	307 602	107 845	(64 200)	351 247
Mobilier	27 215	5 833	-	33 048
Immobilisations corporelles	336 892	117 380	(64 200)	390 072
Total	336 892	117 380	(64 200)	390 072

Les mouvements des valeurs nettes sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Valeurs nettes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marques	1 500	-	-	1 500
Logiciel	-	-	-	0
Immobilisations incorporelles	1 500	-	-	1 500
Installation générales	2 774	60 472	-	63 245
Matériel de bureau et informatique	204 749	(9 265)	(5 663)	189 820
Mobilier	27 596	(5 833)	-	21 763
Immobilisations corporelles	235 119	45 373	(5 663)	274 829
Total	236 619	45 373	(5 663)	276 329


Texte annexe 30062023 v26092023
Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Immobilisations financières	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participation	99 937	11 932 465	-	12 032 402
Créances rattachées à participation	27 787 489	6 898 876	(59 005)	34 627 360
Cautions	315 988	210 825	(308 100)	218 713
Valeurs brutes	28 203 414	19 042 166	(367 105)	46 878 475
Titres de participation	99 273	-	-	99 273
Créances rattachées à participation	27 741 596	6 568 466	(59 005)	34 251 057
Cautions	-	-	-	-
Provisions	27 840 869	6 568 466	(59 005)	34 350 330
Titres de participation	664	11 932 465	-	11 933 129
Créances rattachées à participation	91 785	330 410	-	376 303
Cautions	205 404	210 825	(308 100)	218 713
Valeurs nettes	362 545	12 473 699	(308 100)	12 528 144

Dans le cadre de son développement à l'international, la société est amenée à soutenir financièrement ses filiales étrangères.

La valeur des titres de participation et les fonds versés aux filiales sont appréciés à la clôture de l'exercice au regard des capitaux propres, des résultats de la filiale et des flux futurs de trésorerie estimés sur la base du business plan établi par la société.

Au 30 Juin 2023, la société a décidé de maintenir la dépréciation à 100 % des titres de participation et des créances détenues sur ses filiales à l'exception :

- de la créance de 174K€ envers Les Solutions AB Tasty Canada,
- des titres epoq et Dotaki acquis au cours de l'exercice pour 10 325K€ et 1 279K€ respectivement, ainsi que de la créance de 203K€ envers epoq.

Cela a conduit à constater une dépréciation complémentaire des créances rattachées à des participations pour un montant net de 6 509K€.

 Texte annexe 30062023 v26092023

Le tableau suivant détaille les variations des créances rattachées à des participations et des provisions pour dépréciations associées au cours de l'exercice:

Créances rattachées à participation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
AB Tasty Gmbh	3 897 009	-	(59 005)	3 838 003
AB Tasty Ltd	6 795 773	1 319 190	-	8 114 964
AB Tasty Latina	1 971 134	266 493	-	2 237 628
AB Tasty Inc	14 039 090	4 556 760	-	18 595 849
AB Tasty Pte	998 571	209 448	-	1 208 019
AB Tasty Australia	40 019	216 575	-	256 594
AB Tasty Canada	45 893	127 820	-	173 713
epoq	-	202 590	-	202 590
Valeurs brutes	27 787 489	6 898 876	(59 005)	34 627 360
AB Tasty Gmbh	3 897 009	-	(59 005)	3 838 003
AB Tasty Ltd	6 795 773	1 319 190	-	8 114 964
AB Tasty Latina	1 971 134	266 493	-	2 237 628
AB Tasty Inc	14 039 090	4 556 760	-	18 595 849
AB Tasty Pte	998 571	209 448	-	1 208 019
AB Tasty Australia	40 019	216 575	-	256 594
AB Tasty Canada	-	-	-	-
epoq	-	-	-	-
Provisions	27 741 596	6 568 466	-	34 251 057
AB Tasty Gmbh	-	-	-	-
AB Tasty Ltd	-	-	-	-
AB Tasty Latina	-	-	-	-
AB Tasty Inc	-	-	-	-
AB Tasty Pte	-	-	-	-
AB Tasty Australia	-	-	-	-
AB Tasty Canada	45 893	127 820	-	173 713
epoq	-	202 590	-	202 590
Valeurs nettes	45 893	330 410	-	376 303

Etat des créances à la clôture de l'exercice

Etat des créances	Montant brut	< 1an	> 1an
Créances rattachées à participation	34 627 360	-	34 627 360
Clients et comptes rattachés	3 017 641	3 017 641	-
Autres créances	487 583	487 583	-
Charges constatées d'avance	477 116	477 116	-
Total	38 609 701	3 982 340	34 627 360

Texte annexe 30062023 v26092023

Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	A la clôture
Clients et comptes rattachés	647 555	166 753	(46 520)	(151 365)	616 424
Autres créances	-	-	-	-	-
Total	647 555	166 753	(46 520)	(151 365)	616 424

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	18 232
Autres créances	30 003
Disponibilités	28 767
Total	77 002

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

 Texte annexe 30062023 v26092023
NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social**

Mouvement des titres	Nombre	Nominal	Capital social
Titres en début d'exercice	9 821 034	0,01	98 210
Titres émis - conversion BSPCE	1 787	0,01	18
Titres émis – acquisition epoq	258 323	0,01	2 583
Titres émis – acquisition zenweshare	73 347	0,01	733
Titres en fin d'exercice	10 154 491	0,01	101 545

Tableau de variation des capitaux propres

	30/06/2022	Conversion BSPCE	Acquisition epoq	Acquisition zenweshare	BSA	Amort. Dérogatoires	Résultat N	Résultat N-1	30/06/2023
Capital	98 210	18	2 583	733					101 545
Primes	15 773 056	7 628	4 494 617	1 238 237	26 400			-12 968 182	8 571 756
Report à nouveau	-5 749 761							5 749 761	0
Provisions réglementées						60 245			60 245
Résultat	-7 218 421						-8 082 775	7 218 421	-8 082 775
Total	2 903 084	7 646	4 497 200	1 238 971	26 400	60 245	-8 082 775	0	650 771

Autres fonds propres / Subventions

Le 30 octobre 2018, BPI France Financement avait accordé à la Société une aide d'un montant total de 1 256 518€ au titre du Concours d'Innovation. Cette aide se décomposait en une Subvention de 837 678€ et une Avance récupérable de 418 840€.

L'avance récupérable était comptabilisée dans la rubrique « Autres fonds propres » pour 157 065 euros au 30 Juin 2022. Ce solde a été intégralement remboursé au cours de l'exercice.

Texte annexe 30062023 v26092023

Etat des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes	Montant total	< 1an	De 1 à 5ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 000 000	-	3 000 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 793 034	1 645 110	6 272 924	1 875 000
Emprunts et dettes diverses	7 102	7 102	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 804	602 804	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 768 294	3 768 294	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 501 077	1 501 077	-	-
Autres dettes	128 764	128 764	-	-
Produits constatés d'avance	6 426 741	6 426 741	-	-
Total	25 227 817	14 079 892	9 272 924	1 875 000

Au 30/06/2023, l'échéancier des emprunts obligataires et dettes auprès des établissements de crédit est comme suit:

Emprunt	Dettes 30/06	FY 23/24	FY 24/25	FY 25/26	FY 26/27	FY 27/28	FY 28/29	FY 29/30
BNP - PGE	5 000 000	0	0	625 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	625 000
OBSA Isai	3 000 000	0	0	600 000	1 200 000	1 200 000	0	0
BPI - R&D	1 600 000	400 000	400 000	400 000	400 000	0	0	0
BNP - PGE	1 089 635	381 937	384 811	322 887	0	0	0	0
CIC	658 493	199 207	202 216	205 270	51 800	0	0	0
BNP	556 515	252 368	260 044	44 103	0	0	0	0
BPI	500 000	93 750	125 000	125 000	125 000	31 250	0	0
SG	238 391	167 848	70 543	0	0	0	0	0
BPI - PTZI	150 000	150 000	0	0	0	0	0	0
Total	12 793 034	1 645 110	1 442 614	2 322 260	3 026 800	2 481 250	1 250 000	625 000

Produits constatés d'avance

Les contrats de licence conclus par AB TASTY font l'objet d'une facturation d'avance et ont des dates d'échéances distinctes.

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

Chiffre d'affaires HT (en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Prestations de service	15 534	15 034
Produits des activités annexes	-	-
Rabais, remises et ristournes	-	-
Titres en fin d'exercice	15 534	15 034

Texte annexe 30062023 v26092023

Autres informations relatives au compte de résultat

- Intéressement :

Aucun accord d'intéressement n'a été mis en place sur l'exercice clos au 30/06/2022.

- Participation des salariés aux résultats :

L'absence de participation des salariés aux résultats s'explique par un par un résultat fiscal insuffisant par rapport au montant des capitaux propres à la clôture de l'exercice.

- Transferts de charges :

Les transferts de charges incluent principalement les refacturations de charges aux filiales opérationnelles pour 9 051K€ (se référer au paragraphe « Transactions avec des parties liées » pour plus de détails).

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	20 603
Honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes	13 000
Total	33 603

Impôts sur les bénéfices

Le produit d'impôts sur les bénéfices de l'exercice de 374k€ se décompose de la façon suivante :

- Crédit d'Impôt Recherche : 307k€
- Crédit d'impôt Innovation : 67k€
- Crédit d'impôt Mécénat : (-1)k€

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	168	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Alternants & stagiaires	12	
Total	180	-

Droit individuel de formation (DIF)

Suite à la loi du 5 mars 2014 (n°2014-288 JO du 6 mars 2014), le droit individuel à la formation (DIF) a été remplacé par le compte personnel de formation (CPF).

Ce dernier est désormais géré par la Caisse des dépôts et consignations et l'entreprise n'a pas accès aux données individuelles.

Texte annexe 30062023 v26092023

Engagements hors bilan

- Engagement donnés

Les différents financements obtenus par la Société, ont fait l'objet des engagements suivants:

- OBSA isai : nantissement des titres AB Tasty Ltd (UK), nantissement du fond de commerce, et nantissement de certains comptes bancaires ;
- Prêt bancaire BNP Paribas (1 000K€) : nantissement du fond de commerce à hauteur de 1 000K€, contre-garanti par BPI à hauteur de 50%;
- Prêt bancaire CIC (1 000K€) : nantissement du fond de commerce à hauteur de 1 000K€, contre-garanti par BPI à hauteur de 50%;
- Prêt bancaire SG (500K€) : nantissement du fond de commerce à hauteur de 500K€, contre-garanti par BPI à hauteur de 40%.

- Engagements de retraite

Au 30/06/2023, les engagements de retraite ressortent à 41K€, étant précisé que ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision à la clôture de l'exercice.

Les principales hypothèses prises en compte dans le calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.60%
- Taux de rotation des effectifs : 25%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 5%
- Table de mortalité : TV 88/90

Transactions avec des parties liées

Le tableau suivant présente les transactions effectuées avec les parties liées au cours de l'exercice:

Partie liée	Pays	Produits d'exploitation	Charges d'exploitation	Produits financiers	Créances rattachées à participation*
AB Tasty GmbH	Allemagne	1 640 567		99 881	3 838 003
AB Tasty Ltd	Royaume Uni	2 137 595		199 662	8 114 964
AB Tasty Inc	Etats-Unis	3 253 425		433 681	18 595 849
AB Tasty Latina	Espagne	992 263		63 192	2 237 628
AB Tasty Pte	Singapour	1 026 987		28 817	1 208 019
Les Solutions AB Tasty	Canada		181 175		173 713
AB Tasty Australia PTY	Australie				256 594
epoq internet services GmbH	Allemagne			2 590	202 590
Total		9 050 837	181 175	827 822	34 627 360

*Etant précisé que ces créances (à l'exception de celle de 173 713€ envers Les Solutions AB Tasty et de celle de 202 590€ envers epoq internet services GmbH) sont intégralement provisionnées à la clôture de l'exercice.

DECISIONS PORTANT SUR LE CAPITAL

A la date d'arrêté des comptes, les décisions suivantes prises par les associés aux termes de la consultation écrite par correspondance en date du 10 Novembre 2022 n'ont pas été entièrement exercées et le délai pour les exercer n'est pas encore expiré :

- Délégation de compétence consentie au Président et/ou Directeur Général en vue de l'émission et attribution, au profit des salariés et dirigeants soumis au régime fiscal des salariés, d'un nombre maximum de 808,891 Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (les «

Texte annexe 30062023 v26092023

BSPCE 2022 ») et/ou Bons de Souscriptions (les « BSA 2022 ») et/ou Options, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 0,01 euro, représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 8.088,91 euros.

SUIVI DES DECISIONS ANTERIEURES AFFECTANT LE CAPITAL

Des BSA, BSPCE et AGA ont été attribués antérieurement à la date de clôture de l'exercice et peuvent s'ils sont exercés entraîner une dilution de capital, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Nombre	% de dilution maximum
BSPCE 2013	61 300	0,57%
BSPCE 2014-1	30 000	0,28%
BSPCE 2014-2	55 500	0,52%
BSPCE 2016-1	30 000	0,28%
BSPCE 2017-2	114 500	1,07%
BSPCE 2019	175 604	1,64%
BSPCE 2020	202 945	1,90%
BSPCE 2021	102 750	0,96%
BSPCE 2022	375 250	3,51%
BSA	30 600	0,29%
Total	1 178 449	11,02%

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

 Texte annexe 30062023 v26092023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation résultat	% du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (€)		Prêts/avances consentis par la société non encore remboursés (€)	Montant des cautions et avals donnés par la société (€)	CA HT hors Groupe du dernier exercice écoulé (€)	Résultat du dernier exercice clos (€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (€)
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations										
1. Filiales (+50% du capital détenu par la société).										
AB Tasty GMBH (Allemagne)	25 000	-3 999 703	100	25 000	0	3 838 003		2 432 879	85 710	0
AB Tasty LTD (UK)	31 954	-6 842 073	100	31 954	0	8 114 964		3 311 791	-1 666 350	0
AB Tasty Latina (Espagne)	10 000	-2 181 792	100	10 000	0	2 237 628		1 497 905	-353 253	0
AB Tasty Inc (Etats-Unis)	885	-14 743 511	100	885	0	18 595 849		5 710 277	-5 625 197	0
AB Tasty PTE (Singapour)	31 370	-1 205 316	100	31 370	0	1 208 019		1 579 032	-380 427	0
Les Solutions AB Tasty (Canada)	664	6 161	100	664	664	173 713		0	-2 608	0
epoq internet services GmbH (Allemagne)	25 000	417 314	100	10 325 000	10 325 000	202 590		3 044 066	-205 853	0
Zenweshare (France)	10 770	540 341	100	1 278 855	1 278 855	0		227 323	35 583	0
AB Tasty Australia PTY Ltd (Australia)	64	-34 323	100	64	0	256 594		4 779	-192 982	0
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société).										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprise au §A										
a. filiales françaises										
b. filiales étrangères										
2. Participations non reprise au §A										
a. dans des sociétés françaises										
b. dans des sociétés étrangères										

AB TASTY
Société par actions simplifiée
Au capital de 101.544,91 euros
Siège social : 64-66, rue des Archives - 75003 Paris
518 685 540 RCS Paris

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES AUX TERMES
D'UNE CONSULTATION ECRITE PAR CORRESPONDANCE
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2023**

(...)

PREMIERE RESOLUTION :

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023)

Les Associés,

Connaissance prise du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

Approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

Prennent acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal,

Donnent au Président et au Directeur Général quitus de leur gestion au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023.

Votes Pour : 10.072.526, Votes Contre : 0, Abstentions : 750,

sur les 10.154.491 actions détenues par les associés participant à la consultation écrite ;

Cette décision est en conséquence adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION :

(Affectation du résultat)

Les Associés,

Connaissance prise du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023,

Décident d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (8.082.775,36) (i) à hauteur de (2.838.902,24) euros au compte « Primes d'émission », portant le solde de ce compte de 2.838.902,24 euros à 0 euros et (ii) à hauteur de (5.243.873,12) euros au compte « Primes d'apport », portant le solde de ce compte de 5.732.854,01 euros à 488.980,89 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prennent acte de ce que la Société n'a pas distribué de dividendes lors des trois précédents exercices.

Votes Pour : 10.060.308, Votes Contre : 0, Abstentions : 12.968,
sur les 10.154.491 actions détenues par les associés participant à la consultation écrite ;
Cette décision est en conséquence adoptée.

TROISIEME RESOLUTION :
(Conventions Réglementées)

Les Associés,

Connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Approuvent les conclusions dudit rapport et, pour autant que de besoin, les conventions qui y sont mentionnées.

Votes Pour : 9.808.828, Votes Contre : 0, Abstentions : 264.448,
sur les 10.154.491 actions détenues par les associés participant à la consultation écrite ;
Cette décision est en conséquence adoptée.

(...)

SIXIEME RESOLUTION
(Pouvoir pour les formalités)

Les Associés,

Donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Votes Pour : 10.072.526, Votes Contre : 0, Abstentions : 750,
sur les 10.154.491 actions détenues par les associés participant à la consultation écrite ;
Cette décision est en conséquence adoptée.

Pour extrait certifié conforme, le 9
janvier 2024,



Rémi Aubert, Directeur Général

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Copie certifiée conforme à l'original



Alix de Sagazan, Président

AB TASTY SAS

SAS au capital de 101 544,91 €
64, rue des Archives
75003 Paris
RCS Paris 518 685 540

Exercice clos le 30 juin 2023

Tuillet Audit

SAS d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 429 080 € Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris Île-de-France et membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
RCS Nanterre 343 541 231
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AB TASTY SAS

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux Associés de la société AB TASTY SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée d'associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB TASTY SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées telles qu'exposées dans les notes « Règles et méthodes comptables » et « Notes sur le bilan Actif – Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan au 30 juin 2023 pour un montant brut de 46 659 762 € et de 12 309 432 € net de dépréciations, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données, paramètres et hypothèses sur lesquels se fondent ces valeurs d'usage.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 29 septembre 2023

Le Commissaire aux Comptes,

Tuillet Audit

Membre français de Grant Thornton International

Signature numérique
de laurent luciani
Date : 2023.09.29
17:23:29 +02'00'

Laurent Luciani